TERRANOTA
URBANISME RÉGLEMENTAIRE

Lettre de Renseignements d'Urbanisme

TERRANOTA 06/11/2026 15:31:36 COPIE ORIGINALE CERTIFIÉE

Nos/Réf : 08948RHO1026STE
Terranota Rhône

[redacted]

Adresse : 5 route de Travexin
CORNIMONT (88310)
Ref Cad : AX 127, AX 308, AX 310, AX 318 pour 967m2

Documents d'urbanisme	Zone(s)	Droit de préemption
PLU approuvé le 12/10/12 (Rév. all. n°1 et 2 et Mod. n°1 22/04/16 - Mod. simp. n°2 28/06/16 - MàJ n°1 07/06/17)	UA	Droit de préemption urbain SIMPLE

Droit de préemption

- Est soumis au DPU simple (L211-1 à L211-2 du CU)
- *N'est pas soumis au droit de préemption urbain renforcé*
- *N'est pas situé dans le périmètre de droit de préemption ZAD (L212-1 à L212-5 du CU)*
- *N'est pas compris dans une zone de préemption délimitée au titre des Espaces Naturels Sensibles des départements*
- *N'est pas situé dans une zone de préemption sur les fonds de commerces, artisanaux, baux commerciaux*
- *N'est pas situé dans une zone de préemption délimitée au titre de la Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains*

Servitudes d'Utilité Publique

Néant

Servitudes d'Urbanisme

- *N'est pas concerné par un emplacement réservé*

Opérations

- *N'est pas situé dans une zone d'aménagement concerté (ZAC)*

Environnement

- Est situé dans un parc naturel régional (PNR) : Ballons des Vosges
- Est situé dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) : Type II
- *N'est pas situé dans une zone de protection Natura 2000*

Observations, prescriptions particulières et autres

- Est situé dans un périmètre archéologique
- Est situé dans une zone de sismicité : Modérée (3)
- Est situé dans une zone à potentiel Radon : Zone 3 (fort)
- Est situé dans une zone de retrait-gonflement des sols argileux : Aléa faible / Aléa moyen

Mutation d'un ensemble bâti ou non bâti sans modification de son état. Ce document est établi sous la seule responsabilité de son signataire. Il n'a pas pour objet de déterminer les règles de construction et ne remplace pas le certificat d'urbanisme. La présente note ne renseigne que les alignements figurant au document d'urbanisme et ne peut se substituer à l'arrêté d'alignement délivré par l'administration.

TERRANOTA
URBANISME RÉGLEMENTAIRE

Lettre de Renseignements d'Urbanisme

TERRANOTA
06/11/2026
15:31:36
COPIE ORIGINALE CERTIFIÉE

- *N'est pas situé dans une zone contaminée par les termites ou susceptible de l'être à court terme*
- *N'a pas voté la taxe communale forfaitaire sur les cessions de terrains nus (art.1529 du CGI)*
- *N'est pas situé dans une zone contaminée par la mérule ou susceptible de l'être à court terme*
- *N'est pas situé dans une zone sensible aux remontées de nappes*

A Fraisses, le vendredi 06 Novembre 2026

Mutation d'un ensemble bâti ou non bâti sans modification de son état. Ce document est établi sous la seule responsabilité de son signataire. Il n'a pas pour objet de déterminer les règles de construction et ne remplace pas le certificat d'urbanisme. La présente note ne renseigne que les alignements figurant au document d'urbanisme et ne peut se substituer à l'arrêté d'alignement délivré par l'administration.

TERRANOTA
URBANISME RÉGLEMENTAIRE

Lexique

TERRANOTA
06/11/2026
15:31:36
COPIE ORIGINALE CERTIFIÉE

Nos/Réf : 08948RHO1026STE
Terranota Rhône

Vos/Réf : [redacted]
Adresse : 5 route de Travexin
CORNIMONT (88310)
Ref Cad : AX 127, AX 308, AX 310, AX 318 pour 967m2

Zone(s)

Droit de préemption

DPUS : Il s'agit d'une faculté permettant à une collectivité d'acquérir un bien en priorité, afin de répondre à des objectifs d'intérêt général.

Servitudes d'Utilité Publique

Néant

Servitudes d'Urbanisme

Néant

Opérations

Néant

Environnement

PNR : Territoire reconnu au niveau national pour son patrimoine naturel, paysager ou culturel. Les documents d'urbanisme en vigueur doivent être rendus compatibles avec la réglementation du PNR. Toutefois, le PNR peut être sollicité pour avis consultatif sur les projets liés à son territoire.

ZNIEFF : Elles n'ont pas de statut juridique particulier. S'agissant d'un inventaire, elles alimentent la base de données du réseau Natura 2000. Il en existe deux types : Type I (superficies réduites, abritent au moins une espèce et/ou un habitat rare ou menacé) ; Type II (grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés). Elles doivent être notifiées dans le dépôt des permis de construire et d'aménagement.

Observations, prescriptions particulières et autres

Archéologie : Les zones de présomption de prescription archéologique ont pour but de préserver le patrimoine archéologique sensible. A l'occasion d'une demande d'autorisation d'urbanisme, le préfet de région peut émettre des prescriptions d'archéologie préventive durant un délai d'un mois pouvant être prorogé d'un mois supplémentaire.

Sismicité : Le zonage divise le territoire national en 5 zones de sismicité : Zone 1 où il n'y a pas de prescription particulière ; Zones 2 à 5, où les règles de construction parasismiques sont applicables aux bâtiments et infrastructures.

Radon : Il s'agit d'un gaz radioactif d'origine naturelle. Une cartographie du potentiel radon classe les communes en 3 catégories (1 : faible, 2 : moyen, 3 : fort). Une vigilance est demandée pour mettre en place des mesures d'étanchéité et de renouvellement de l'air intérieur.

Retrait-Gonflement des sols argileux : Ils ont la capacité à prendre ou perdre du volume selon les intempéries ou les périodes de sécheresse. Ces variations peuvent être suffisamment importantes pour endommager les bâtiments.

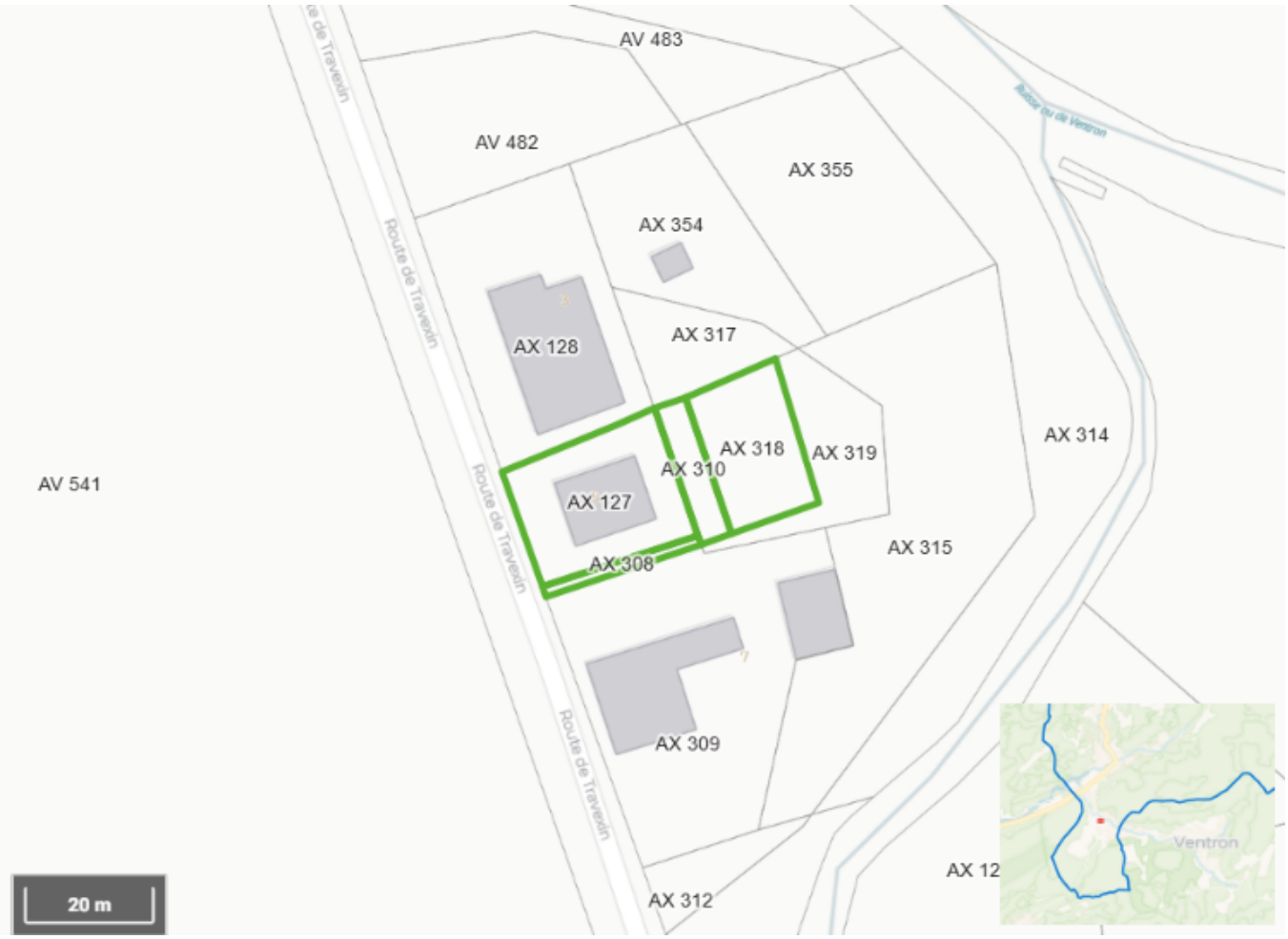
Mutation d'un ensemble bâti ou non bâti sans modification de son état. Ce document est établi sous la seule responsabilité de son signataire. Il n'a pas pour objet de déterminer les règles de construction et ne remplace pas le certificat d'urbanisme. La présente note ne renseigne que les alignements figurant au document d'urbanisme et ne peut se substituer à l'arrêté d'alignement délivré par l'administration.

TERRANOTA
URBANISME RÉGLEMENTAIRE

Plan cadastral

TERRANOTA
06/11/2026
15:31:39
COPIE ORIGINALE CERTIFIÉE

Nos/Réf : 08948RHO1026STE
Terranota Rhône
[redacted]
Adresse : 5 route de Travexin
CORNIMONT (88310)
Ref Cad : AX 127, AX 308, AX 310, AX 318 pour 967m2



Parcelles

5 route de Travexin 88310 CORNIMONT

INSEE	Préfixe	Section	Numéro	Contenance	Lieu-dit
88116		AX	127	495	5 ROUTE DE TRAVEXIN
88116		AX	308	34	PRE PIERRON
88116		AX	310	109	PRE PIERRON
88116		AX	318	329	PRE PIERRON

Source : cadastre.gouv.fr